

LA MAISON ÉCOLALIES LIEU DE VIE POUR ENFANTS AUTISTES

Fouzia et Stéphane Bruzzi sont parents d'un enfant autiste. Pour répondre au désarroi qu'éprouvent, comme eux, de nombreuses familles, face aux manquements des institutions, ils ont créé la Maison Écolalies, récemment installée à Ris-Orangis.



Écolalies, une maison d'accueil pour enfants autistes.

Fouzia Bruzzi nous reçoit dans les locaux de la Maison Écolalies, quai de la Borde; les locaux sont aménagés pour accueillir six enfants présentant un trouble envahissant du développement (trouble du spectre autistique). Le fils de Fouzia et Stéphane Bruzzi, Adam, a aujourd'hui 12 ans. Il est en sixième au collège, il a des copains, il est invité aux anniversaires; il mène une vie presque normale et c'est une belle victoire pour ses parents. Mais quel combat aussi pour pallier l'absence de prise en charge de ce handicap! L'association la Maison Écolalies est née à Étiolles, dans la maison de la famille Bruzzi. Fouzia se souvient, « *lorsque le diagnostic est tombé pour Adam, je courrais de spécialiste en spécialiste, je passais mes nuits sur Internet à faire des recherches sur l'autisme, sur les droits, sur les prises en charge qui existaient* ». La grande difficulté pour les parents est d'inclure leurs enfants en milieu

scolaire ordinaire et de défendre leurs droits. Fouzia quitte son travail pour se consacrer à temps plein à son fils. Avec son mari Stéphane, ils décident d'utiliser leur ancienne maison, pour en faire un lieu d'accueil pour enfants autistes et créent la maison Écolalies, qui accueille six enfants à raison de trente heures par semaine. « *C'est une première en France* », nous précise Fouzia. Lorsque les enfants ne sont pas à l'école, ils sont à Écolalies; et chaque enfant a son éducateur référent qui l'accompagne. Ce sont désormais les spécialistes qui se déplacent une fois par semaine dans leurs locaux. « *Les enfants font des progrès spectaculaires* », raconte Fouzia, émue.

UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE À L'AUTISME

Ce lieu d'accueil n'a pas pour but de remplacer les inclusions scolaires mais d'offrir une structure psycho-éducative complémentaire.

La Maison Écolalies permet aux enfants entre six et douze ans, d'intégrer une structure en dehors des heures de scolarisation en milieu ordinaire ou en milieu spécialisé. Elle offre un lieu où toutes les prises en charge de l'enfant sont regroupées. Cette centralisation des soins est un avantage pour les enfants, leurs familles mais aussi pour les thérapeutes. Leur projet, suivi pendant deux ans par des experts, est jugé viable. Fouzia le porte alors au ministère de la Santé, et reçoit l'agrément de la Haute autorité de santé. En février prochain, l'association emménagera dans de nouveaux locaux, de 200 m², mis à disposition par notre Municipalité, ici à Ris-Orangis. Le vœu de Fouzia est que d'autres maisons Écolalies se créent et que la prise en charge soit étendue aux adolescents sans solution. En ce mois de janvier, ce sont tous nos vœux de réussite que nous lui exprimons!